

ÉTUDE DE L'ÉVOLUTION HISTORIQUE DE LA FLORE DU PARC NATIONAL DU BIC ET ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ RÉELLE D'UNE MESURE DE PROTECTION

Par Marlène Dionne, responsable du Service de la conservation et de l'éducation, parc national du Bic

Le **parc national du Bic** préserve-t-il bien la richesse floristique qu'il abrite? Depuis de nombreuses années, le parc est reconnu pour sa richesse floristique exceptionnelle. Cette dernière s'explique principalement par la position géographique du parc et par la diversité d'habitats présents sur le site. C'est donc cette richesse floristique, la faible superficie du parc, les nombreuses sources historiques disponibles et le statut d'aire protégée qui ont amené une équipe de botanistes de l'Université Laval, sous la direction de M. Claude Lavoie, à s'intéresser à l'évolution historique de la flore du parc et à en évaluer l'état de santé actuel. L'équipe a donc consulté plus d'une soixantaine de sources historiques afin de dresser le portrait de la flore du parc avant et après sa création. Également, en 2004 et en 2005, deux campagnes de terrain ont été effectuées afin d'identifier les ajouts à la liste et de vérifier la présence de certaines plantes identifiées avant la création du parc.

À la suite de cette synthèse d'information, des résultats fort intéressants furent obtenus. Nous notons, qu'au total, 744 taxons (incluant les sous-espèces, les variétés et les hybrides) de plantes vasculaires, regroupés en 732 espèces, furent recensés de manière certaine sur le territoire depuis le début du 20^e siècle. Cela signifie que le parc abrite 29 % de la flore vasculaire du Québec (2 539 espèces), ce qui est exceptionnel pour un si petit territoire. De plus, l'étude nous permet d'apprendre que certains milieux du parc, tels que les milieux d'eau douce et les milieux forestiers bien drainés, sont particulièrement riches en taxons que nous ne retrouvons nulle part ailleurs dans le parc. Le projet a également permis de confirmer la présence de 18 des 22 plantes rares identifiées avant la création du parc en 1984.

En contrepartie, nous observons la présence de 183 taxons exotiques dont la majorité vient d'Eurasie. Dans certains cas, il s'agit de plantes ornementales, vestiges de l'occupation humaine et de la villégiature. Dans d'autres, ces taxons peuvent être le résultat d'une introduction involontaire causée par des visiteurs ou à la suite de travaux d'aménagement. Nous constatons que ces taxons se retrouvent généralement dans les milieux perturbés ou aménagés. Il importe aussi de mentionner le non-repérage de 34 plantes identifiées (6 %) avant la création du parc. Plusieurs causes peuvent expliquer ces absences. Selon l'auteur : « Il est normal que certaines populations de plantes disparaissent au cours de leur existence en raison de phénomènes naturels. » (déracinement lors d'événements climatiques violents ou d'éboulis, modification de la végétation environnante, etc.). Il est aussi possible que, malgré les efforts déployés, certaines de ces plantes toujours présentes dans le parc ne furent pas repérées au moment de ces inventaires. Finalement, leur perte pourrait aussi être la conséquence du piétinement lors de circulation hors sentier.

Certaines plantes envahissantes furent identifiées dans le parc (anthrisque sylvestre, gaillet mollugine et salicaire pourpre) ou à proximité du parc (roseau commun et renouée japonaise). Ces dernières peuvent représenter, à des degrés variables, une menace pour la diversité floristique du parc et sont donc à surveiller. Dès 2006, des chercheurs de l'Université Laval prévoient entreprendre un projet visant à mieux documenter le gaillet mollugine.

En conclusion, selon M. Lavoie, le **parc national du Bic** préserve bien sa flore. Très heureux de ce résultat, nous demeurons par contre conscients que la protection de la diversité et de la santé de la flore du parc est le fruit d'un travail continu. La collaboration de l'Université Laval, l'acquisition de données à jour et les recommandations émises viennent enrichir les connaissances du parc et sont des outils précieux pour l'atteinte de nos objectifs de protection de cette flore exceptionnelle.

AUTRES RÉALISATIONS :

- Suivi de la mye commune dans la Baie du Ha! Ha! (parc);
- Relevés des pistes et estimation de l'abondance relative du pékan (parc);
- Suivi, dénombrement et caractérisation des mœurs chez les phoques (parc pour le ROMM);
- Suivi de la densité de population du porc-épic (UQAR);
- Inventaire ichthyologique de la rivière du Sud-Ouest (MRNF);
- Stratégie alimentaire du castor d'Amérique au parc national du Bic (Cégep de La Pocatière);
- Étude comportementale sur le phoque commun au parc national du Bic (Cégep de La Pocatière);
- Caractérisation des tanières du porc-épic d'Amérique au parc national du Bic (Cégep de La Pocatière).



Mertensia maritime, Daniel Fortin, Sépaq